



Crédit photos Claude FOUGEIROL et CCPC

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un immense plaisir que les élus, employés et bénévoles vous souhaitent une très belle et heureuse année à vous tous et à votre famille. Que cette année soit orchestrée de bonheur, santé, félicité, partage et amour.

L'année 2018 s'annonce pleine de surprises pour la municipalité et cela commence par l'accueil de nouveaux venus.

Aline et Nicolas, les nouveaux propriétaires du site : Les Cabanes de Labrousse, qui ré-ouvriront leurs "portes" le 1^{er} Mars.

Cyril et Blanche, nouveaux propriétaires du Code Bar. La réouverture se fera la 3^e semaine de janvier 2018, le temps de régler les démarches administratives.

Nous aurons le plaisir de vous les présenter lors de la cérémonie des Vœux qui aura lieu le Dimanche 14 Janvier à 16 heures à la salle des fêtes. A cette occasion, nous aborderons les grands événements de l'année écoulée et ceux que vos élus aimeraient voir se réaliser en 2018 !

Si, personnellement, j'ai un vœu à faire pour la commune est qu'elle perçoive au moins autant de rentrée d'argent que 2017 dans ce contexte tumultueux et incertain. J'ai une excellente nouvelle à vous annoncer, certains en tomberont de haut !

Mais les galettes nous ramèneront vite sur terre et sera l'occasion de partager un moment convivial et de se retrouver tous ensemble !

Bonne lecture. Bien à vous. Magali FOURET

SOMMAIRE

Edito

Le mot du maire P.1

Actualités de la commune

Conseil municipal P.2

ADN – La fibre pour tous P.3

Festivités de fin d'année P.4-5

Téléthon P.6-7

Code Bar P.7

Cabanes de Labrousse – Transport à la demande P.8

Dossier

Etat civil 2017 P.9

Page détente

Bande dessinée P.10

Collecte de bouchons P.11

Jeux et recette P.11-12



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 décembre 2017.

Le compte-rendu détaillé est affiché à la Mairie et disponible sur notre site internet...

Voici un petit résumé

Motion de soutien - AMRF

SUR « L'ADOPTION D'UNE LOI EN FAVEUR DES COMMUNES ET DE LA RURALITE »

En soutien aux territoires ruraux comme celui de la commune de Saint Julien Labrousse, les élus souhaitent adhérer au mouvement et adoptent la motion à l'unanimité.

Apurement de l'actif – SDE 07

Mme le Maire rappelle que, par délibération en date du 30 juin 2017, la Commune a décidé de transférer la compétence Eclairage Public au Syndicat Département d'Energies de l'Ardèche – SDE 07.

En conséquence, il convient de réaliser un inventaire précis du patrimoine relatif.

Aide au déneigement 2017-2018

Mme le Maire explique que la commune peut prétendre éventuellement à l'aide au déneigement du Conseil Général pour les voiries communales. Pour la saison 2016-2017 une subvention de 2202 euros a été attribuée.

Au vue des conditions météorologiques actuelles, le Conseil décide à l'unanimité de formuler une demande de subvention pour le déneigement des voies communales au cours de la campagne hivernale 2017/2018.

Adressage - Dénomination et numérotation des rues et voies

Afin de poursuivre le projet d'adressage de la Commune, Mme le Maire fait état des dénominations des rues et des voies nouvellement proposées.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le projet ne se finalisera pas avant le mois d'avril du fait que l'entreprise sélectionnée a pris du retard dans son planning.

Personnel municipal / Suppression de postes

Mme le Maire rappelle que suite à la nouvelle organisation du service technique, des postes sont à supprimer afin de mettre à jour le tableau des effectifs.

Pour rappel la collectivité bénéficie désormais de 3 postes : 1 adjoint technique principal de 2ème classe à 35 heures hebdomadaires, 1 adjoint administratif territorial à 28 heures hebdomadaires et 1 adjoint technique territorial à 2 heures hebdomadaires.

Noël des agents

Mme le Maire rappelle le bénéfice reçu pour la vente de la ferraille communale à la société Tri-R. Suite à cette recette de 182 euros, elle propose d'offrir des cartes cadeaux multi enseignes aux agents afin de leur montrer la reconnaissance de la municipalité face à leur travail.

Délaissé de voirie

Mme le Maire rappelle la procédure de déclassement d'une voie communale lors d'une constatation d'un délaissé de voirie. S'agissant d'une voie communale aucune enquête publique préalable n'est obligatoire lorsque l'opération envisagée ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. Son aliénation ne porte donc pas aux fonctions de circulation et de desserte de la voie communale. Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'approuver le déclassement sans enquête publique préalable de la partie de la voie communale déplacée, située au lieudit : Thé et Chabanet, figurant sur le plan joint à la délibération, d'en approuver la cession aux riverains concernés et à titre gratuit en échange d'une partie des parcelles nécessaires au déplacement de la voie citée ainsi que d'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

ACTUALITES DE LA COMMUNE

ADN – La fibre pour tous



La FIBRE OPTIQUE SE RAPPROCHE !



Pour préparer le déploiement du réseau public de fibre ADN sur votre commune, les entreprises missionnées par ADN : **IMOPTEL - SANTERNE CENTRE EST**, **TELECOMMUNICATIONS - CEGELEC RESEAUX AUVERGNE**, **DROME ARDECHE - RIVASI BTP** relèvent actuellement les adresses de tous les logements et font du repérage sur les réseaux électriques et téléphoniques existants.

Prochaine étape : démarrage des travaux !

+ D'INFOS
www.ardechedromenumerique.fr
[ardechedromenumerique](https://www.facebook.com/ardechedromenumerique)

100% FIBRE

UN PROJET PORTÉ PAR VOS COLLECTIVITÉS



AVEC LE SOUTIEN DE





ACTUALITES DE LA COMMUNE

Festivités de fin d'année

Marché de Noël & Bourse aux jouets 2017

La 6^{ème} édition a eu lieu le 26 novembre dernier.

14 exposants étaient présents pour le marché de Noël ainsi que 8 exposants pour la bourse aux jouets.

Les visiteurs ont ainsi pu déambuler tout au long de la journée entre les différents stands de producteurs (miel, confitures, produits à base de châtaignes, de canards...), de créateurs et d'artisans (sacs, fantaisies, décorations...).



Repas des aînés

Cette année ce sont 57 personnes qui ont participé au repas de fin d'année organisé par la municipalité et les bénévoles toujours présents. Les invités ont ainsi partagé le repas proposé par Iulia de l'Auberge de l'École dans une ambiance conviviale.

Merci à tous les bénévoles qui ont su s'activer pour la décoration de la salle et des tables ainsi qu'au Club des Jeunes pour le prêt de la sono.

19 colis ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pas pu participer au traditionnel repas. Nous remercions Jean Pierre et Nadine, ancien gérant du Code Bar, pour les avoir confectionnés avant leur départ. Les ateliers créatifs de Saint Ju' ont également participé en décorant gracieusement les boîtes à mouchoirs distribués dans les colis des personnes âgées hospitalisées.





ACTUALITES DE LA COMMUNE

Festivités de fin d'année – Vœux de la municipalité

Arbre de Noël

Cette année ils étaient 32 enfants à attendre avec impatience l'arrivée du Père Noël. L'entrée de ce grand bonhomme rouge a été remarquée par son passage par la belle cheminée confectionnée tout spécialement pour lui par l'entreprise Sérillon ! Merci à eux pour ce beau cadeau ! La fin d'après-midi s'est poursuivie par un goûter offert par la municipalité à l'attention des enfants et de leurs parents.

Merci également aux conseillers municipaux et aux bénévoles qui s'activent chaque année pour vous offrir une belle fête de fin d'année !

À l'année prochaine ... !



Prochains rendez-vous :

Vœux de la municipalité

Dimanche 14 janvier 2018

La municipalité vous donne rendez-vous
à 16 heures à la salle des fêtes.



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Téléthon

Un téléthon à l'unisson

Belle réussite que ce téléthon 2017, avec pour les communes de Saint Prix, Les Nonières, Saint Julien Labrousse et les randonneurs du Cheylard un total de 12 247.50 euros recueillis au profit de l'AFM Téléthon. Pour notre commune, nous avons réalisé le deuxième meilleur résultat depuis 21 ans de téléthon. Les organisateurs ont pu compter sur l'investissement et la présence de l'ensemble des associations de Saint Julien, de la municipalité, et de la paroisse Notre Dame des Boutières.

L'atelier créatif de Saint Ju' avait réussi à réunir deux chorales le vendredi soir à l'église, et malgré le temps froid et neigeux, de nombreuses personnes ont pu passer un bon moment avant de tous se rejoindre à la salle des fêtes.



N'œuf de Cœur, a servi plus de 280 repas le samedi soir. Les responsables de cette association sont ravis de l'implication des bénévoles toujours plus nombreux avec l'arrivée de nouveaux habitants sur Saint Julien qui les ont rejoints en toute simplicité et avec beaucoup d'entrain.

La fidélité des autres acteurs avec les Cheylarois à la buvette, l'école de Musique et Jean Phi pour la programmation musicale, Patrick Jacquier pour le paint-ball, les bouchers, ceux assidues aux tâches de vaisselle ou de tri sélectif, les enfants pour les ventes diverses, les cuisiniers bravant le froid à l'extérieur, les serveurs et trésoriers... Tous gèrent en autonomie, parfaitement leurs rôles et ont contribué à la réussite de cette soirée.



Les sponsors sont également nombreux et fidèles et permettent largement de diminuer les coûts d'achat. Les nouveautés de cette édition avec le taureau mécanique de Stéphanie et la douce voix de Janelle ont également ravi les participants.



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Téléthon – Code Bar

L'ensemble des associations, avec de nombreux membres du foot et du club des bruyères ainsi que le club des jeunes, était présent jusque tard dans la nuit.

L'atelier créatif de Saint Ju' et N'œuf de Cœur réunis pour l'organisation, montre qu'unis, on peut réaliser de belles choses.

Christophe Sérillon

Code Bar :

Départ de Jean Pierre et Nadine :

Depuis 2015, Nadine et Jean Pierre étaient installés au cœur du village. Soucieux de répondre aux attentes de la population, le couple avait su donner une personnalité au Code Bar en organisant, par exemple, de belles soirées qui rassemblaient une partie du village. Tous deux ont su s'investir dans la vie du village, que ce soit dans l'association des Ateliers Créatifs de Saint Ju' pour Nadine ou le club de foot pour Jean Pierre...

Depuis la mi-décembre nous leur avons dit au revoir... Le commerce a fermé ses portes et le village est un peu triste.

Nous leur souhaitons bonne route et bonne chance pour la suite de leurs aventures !



Photo souvenir avant le départ

Réouverture du Code Bar : « La clientèle retrouvera les mêmes prestations, avec des nouveautés »

La réouverture du Code Bar est imminente, avec l'installation de la famille PONSON sur la commune. En effet, Cyril et Blanche PONSON sont les nouveaux gérants du multiservice. Parents de trois enfants, Philippine, Ysaline et Mélyne, ce couple, qui n'a jamais vécu en ville, se dit satisfait d'avoir pris ce commerce de proximité pour retrouver le sens du relationnel « Dans ce beau village ».

En plus du gîte qui restera ouvert à l'année, et afin de ne pas changer les habitudes des usagers, le multiservice proposera le même type de prestation, avec l'épicerie, le bar, la restauration, le dépôt de pain et le journal. Les diverses manifestations reprendront « Mais aussi on discutera avec les gens pour développer des choses supplémentaires. ».

En dépannage et avant l'ouverture du Code Bar, le dépôt de pain (et le journal) sera remis en place à partir du 23 janvier 2018 de 8h30 à 10h. En ce qui concerne la réouverture du BAR / RESTAURANT, le service devrait reprendre fin janvier/ début février. Plus d'infos :



Le secrétariat de mairie assurera, en attendant, le dépôt de pain deux jours par semaine : le mardi et le jeudi. Pour le week-end, le boulanger livre les administrés devant le lavoir de 8h45 à 9h.



ACTUALITES DE LA COMMUNE

Cabanes de Labrousse – Transport à la demande

Cabanes de Labrousse

Aline et Nico, nouveaux propriétaires des Cabanes de Labrousse, sont heureux de vous annoncer l'ouverture pour le 1^{er} mars prochain ! Originaires de Bourgogne, après avoir parcouru la France, exercé aussi à l'étranger, nous avons été séduit par la région et ce village de cabanes. Notre expérience dans le tourisme rural nous permettra de nous impliquer pleinement dans ce nouveau projet.

« Nous vous sommes reconnaissants de l'accueil qui nous a été fait et en profitons pour vous souhaiter à tous le meilleur pour l'année 2018 ! »

Aline & Nicolas



Communauté de Communes Val'Eyrieux - Transport à la demande :

Pour des raisons administratives (passage de la compétence Transports du Département à la Région), les deux transports à la demande en service sur la commune (reliant le village à Lamastre et au Cheylard) doivent être suspendus à compter du 1er janvier 2018.

Ces services reprendront dans quelques mois et nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les plus brefs délais des suites données à ce dossier.

VAL'EYRIEUX
communauté de communes

BP 55 - 21, avenue de Saunier
07160 LE CHEYLARD
Tél. : 04 75 29 19 49 / Fax : 04 75 29 01 56

Dimanche 28 janvier
LOTO
Club des Bruyères
Buffet - Buvette à partir de 14h30!
**SAINT JULIEN
LABROUSSE**
Salle des fêtes

Tablette Thomson
Smartphone
Voyage d'une journée pour 2 personnes à la mer

Et de nombreux autres lots!
INPS



DOSSIER

Etat civil 2017



Ils sont venus au monde cette année ...



Léanne CHARRAS
née le 20 juillet 2017 à
Valence, domiciliée à
« Trezen ».



Aaron RAMIS
né le 06 septembre
2017 à Valence,
domicilié à « Le
Moulinage ».



Ils se sont dit oui ...

Monsieur Thibaud GRIMONET et Madame Salomé FETOUAKI-BIGOT
se sont unis le 27 mai 2017



Monsieur Mathieu VAUPRES et Madame Jane KANG
se sont unis le 09 juillet 2017



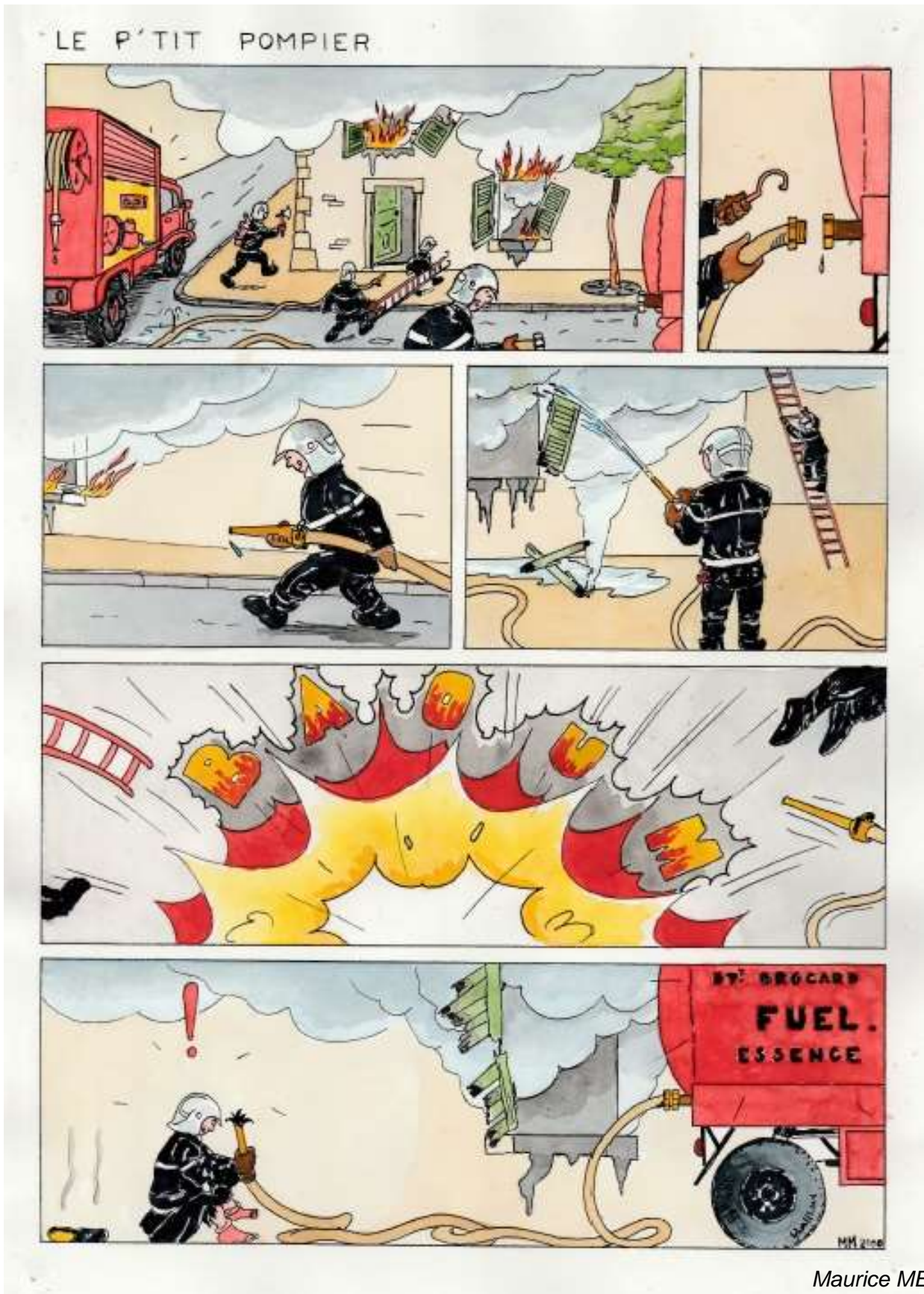
Ils nous ont quitté...

- **Paulette DELOCHE** décédée le 03 janvier 2017 à l'âge de 77 ans.
- **Olaf KRAUSE** décédé le 09 octobre 2017 à l'âge de 67 ans.



PAGE DETENTE

BD



PAGE DETENTE

Collecte de bouchons - Jeux



Collecte de bouchons en plastique

Le collège des Deux Vallées du Cheylard récolte les bouchons en plastique au profit de Renaud qui est atteint d'une maladie génétique rare : l'amyotrophie spinale infantile de type 1. Cette action permettra d'aider à l'achat de matériel et d'appareillage lié à son handicap.

Bouchons acceptés : Eau, lait, soda, cacao, jus de fruit, compote, crème fraîche, pâte à tartiner (sans carton), lait concentré, mayonnaise, ketchup, moutarde, café en poudre, lessive, assouplissant, produit d'entretien, dentifrice, shampooing, déodorant, produit douche, feutre et stylo, colle, marqueur, tube d'homéopathie, capsule œuf surprise, pot pour bébé en plastique.

Non acceptés : bouchons liège, métal ou de médicament.

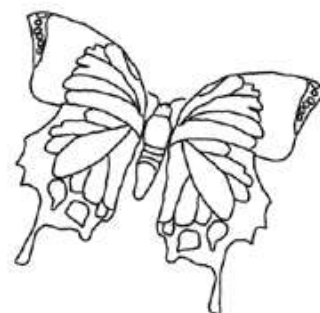
Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer vos bouchons en mairie. Des navettes seront effectuées pour descendre les bouchons.



Mots mêlés

S	E	L	L	I	U	Q	N	O	J	H	P	F
S	A	N	G	L	I	E	R	N	N	R	A	R
M	N	B	S	I	H	T	E	A	E	O	G	E
E	S	I	E	O	I	H	N	S	N	N	C	C
R	S	C	R	E	R	E	A	I	E	C	L	R
V	N	H	E	N	O	T	R	A	H	E	I	E
U	O	E	G	E	U	R	D	F	C	S	U	I
E	L	R	U	R	T	E	U	G	U	M	E	T
L	L	R	O	F	A	I	V	I	P	E	R	E
U	I	E	F	R	A	I	S	I	E	R	U	S
O	P	I	S	E	T	T	E	U	O	H	C	I
C	A	L	G	S	E	B	O	L	I	P	E	O
E	P	E	U	G	H	E	R	I	S	S	O	N

- | | | |
|------------|--------|-------|
| JONQUILLES | RENARD | BICHE |
| COULEUVRE | FAISAN | HETRE |
| NOISETIER | RONCES | FRENE |
| PAPILLONS | GUEPE | CERF |
| CHOUETTES | ORTIE | FAON |
| HERISSON | HIBOU | GEAI |
| ECUREUIL | CHENE | |
| EPILOBES | | |
| FRAISIER | | |
| SANGLIER | | |
| FOUGERES | | |
| LIERRE | | |
| VIPERE | | |
| MUGUET | | |



PAGE DETENTE

Recette



Tarte du soleil marrons et pommes

Ingrédients :

- 250 g de confiture châtaigne
- 180 g de marrons entiers au naturel
- 2 pâtes feuilletées.
- 1 pomme Granny Smith.
- 1 jaune d'œuf (dorure).
- 15 g de beurre.

- ✓ Préchauffer le four à 180 °C, chaleur tournante.
- ✓ Éplucher et couper la pomme en petits cubes et les marrons entiers en 4.

✓ Faire revenir dans une poêle, avec le beurre, les cubes de pommes pendant 2 min, puis rajouter les morceaux de marrons, laisser sur le feu encore 2 min puis réserver et laisser refroidir totalement.

✓ Sur du papier sulfurisé, déposer un 1er disque de pâte feuilletée.

✓ Étaler la crème de marrons en laissant 2 cm de bord. Ajouter les cubes de pomme et les morceaux de marrons.

- ✓ Badigeonner à l'eau et au pinceau le contour de la tarte, recouvrir avec le 2nd disque de pâte feuilletée et appuyer sur tout le tour avec une fourchette afin de bien souder les 2 pâtes ensemble.
- ✓ Poser un verre, à l'envers, au centre de la tarte. À partir du bord du verre qui représente le cœur du soleil, réaliser ses rayons en partant du centre : couper la tarte en 4, en 8 puis en 16 ou plus selon vos envies.
- ✓ Ensuite, réaliser délicatement 2 torsades sur chaque rayon sans les casser. (Si la pâte est trop molle, réfrigérer 15 min environ).
- ✓ Retirer doucement le verre sans casser la pâte et badigeonner le tout au jaune d'œuf.
- ✓ Enfourner sur une plaque 30 à 35 min. Très conviviale, cette tarte se déguste très simplement : il suffit de tirer chacun sur une part. À savourer de préférence tiède.



Mairie

Ouverture au public : Lundi, Mardi et Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 16h00

Pour rencontrer Mme le Maire : Merci de prendre rendez-vous.

Contacts : Secrétariat : 04.75.29.06.48
Mail : mairiedesaintjulienlabrousse@orange.fr



Rédaction : Le conseil municipal, Léna ROSTAIND, Christophe SERILLON, N'Œuf de Cœur, Maurice MERME, Aline SPERANZA.